

TABLEAU DE BORD SNPPE

Mesure	Objectif	Indicateur	Niveau des indicateurs en 2021 (diagnostic)	Niveau cible de l'objectif			Niveau d'atteinte de l'objectif		
				2020	2021	2022	2020	2021	2022
Engagement 1 : Agir le plus précocement possible pour répondre aux besoins des enfants et de leurs familles									
Rendre obligatoire l'entretien prénatal précoce (EPP) Objectif n° 1	Atteindre à horizon 2022 un taux de couverture par la PMI d'au moins 20 % des entretiens prénataux précoces au niveau national	Nombre d'entretiens du 4e mois réalisés par la PMI (source DREES / CD)	152		378	1860		200	1059
		Nombre de naissances vivantes selon le domicile de la mère (source INSEE)	12 397		12 400	12400		11 797	10892
		Part des femmes enceintes ayant bénéficié d'un entretien du 4e mois réalisé par la PMI	1,3%		10,0%	15%		1,7%	9,7%
Généraliser les bilans de santé en école maternelle Objectif n° 2	Faire progresser le nombre de bilans de santé en école maternelle réalisés par la PMI et se rapprocher du contenu de l'examen de santé tel que défini dans le carnet de santé <i>Cible nationale à horizon 2022 : entre 80 et 90 % des bilans de santé réalisés par la PMI (médecin ou protocole pluridisciplinaire)</i>	Cohorte d'enfants de 3-4 ans scolarisés en septembre N-1 (source Education nationale)	12 776		12500	12500		12299	12176
		Nombre de bilans de santé en école maternelle réalisés par la PMI pour l'ensemble du département (source DREES / CD)	8 061		8125	8750		7506	7874
		Part des enfants de 3-4 ans ayant bénéficié d'un bilan de santé à l'école maternelle réalisé par la PMI pour l'ensemble du département	65,00%		65%	70%		61,00%	1
		Nombre d'enfants de 3-4 ans ayant bénéficié d'un bilan complémentaire réalisé par un médecin de PMI pour l'ensemble du département	1206		1250%	1250%		422	422
		Part des enfants de 3-4 ans ayant bénéficié d'un bilan complémentaire réalisé par un médecin PMI pour l'ensemble du département	9,40%		10%	10%		3,40%	3,50%
		Nombre de bilans de santé en école maternelle réalisés par la PMI en zone REP et REP+	ND paramétrage SI à faire		3325	3800		ND	ND
		Part des enfants de 3-4 ans ayant bénéficié d'un bilan de santé à l'école maternelle réalisé par la PMI en zone REP et REP+	ND paramétrage SI à faire		70%	80%		ND	ND
Augmenter le nombre de visites à domiciles et de consultations infantiles Objectif n° 3	Doublé au niveau national les visites à domicile pré et postnatales réalisées par des sages-femmes de PMI en faveur des familles vulnérables <i>Cible nationale à horizon 2022 : doublement, soit environ 20 % des femmes/enfants bénéficiant de VAD de PMI</i>	Nombre de VAD pré-natales réalisées par des sages-femmes de PMI (source DREES / CD)	2 095		2400	2900		1934	2877
		Nombre de VAD post-natales réalisées par des sages-femmes de PMI (source DREES / CD)							
		Nombre de femmes vues en VAD pré et postnatales PMI	1 228	Non fixé - crise COVID 19	1 300	1 860		936	1396
		Nombre de naissances vivantes domiciliées dans le Bas-Rhin (source INSEE)	12 397		12400	12400		11 797	10 892
		Part des femmes ayant bénéficié d'une VAD	10,50%		13%	15%		8%	13%
Objectif n° 4	Permettre qu'à horizon 2022, au niveau national, au moins 15 % des enfants bénéficient de l'intervention à domicile d'infirmières puéricultrices de la PMI, notamment jusqu'à deux ans de l'enfant et dans les familles vulnérables	Nombre de VAD ayant pour motif un enfant réalisées par la PMI (source DREES / CD)	8 739		9252	11814	4535	8679	7758
		Nombre d'enfants ayant bénéficié d'une VAD réalisée par la PMI (source DREES / CD) (à produire semestriellement)	6 219		6561	8269	2147	5385	5379
		Nombre d'enfants de 0 à 6 ans (source INSEE)	87 074		75000	75000		73692	71346
		Nombre d'enfants de 0 à 2 ans domiciliés dans le Bas-Rhin	25 000		25000	25000	15279	23594	23055
		Nombre d'enfants de 0 à 2 ans ayant bénéficié d'une VAD réalisée par la PMI	1 700		2042	3750	1308	3 942	4089
		Part d'enfants ayant bénéficié d'une VAD réalisée par la PMI (0 - 2 ans)	7%	Non fixé - crise COVID 19	15,0%	15%	0,0856	16%	17,8%
Objectif n° 5	Permettre qu'à horizon 2022, au niveau national, au moins 20 % des enfants bénéficient de consultations infantiles en PMI correspondant à des examens de santé obligatoire du jeune enfant, en particulier pour les enfants jusqu'à deux ans	Nombre d'examens cliniques réalisés par des médecins de PMI (source DREES / CD)	19 430		19000	21000	6378	17646	18192
		Nombre d'examens médicaux obligatoires réalisés par des médecins de PMI (source SNDS)	11 575		11500	13000		ND	ND
		Nombre d'enfants ayant bénéficié d'un examen clinique réalisé par un médecin de PMI (source DREES / CD)	9 511		9500	10246	2316	7017	7451
		Nombre d'enfants de 0 à 6 ans (source INSEE)	87 074		75000	75000		73692	71346
		Part d'enfants 0 à 6 ans ayant bénéficié d'un examen clinique par un médecin de PMI	10,9%		13%	14%	0,0498	9,52%	10,40%
		Nombre d'enfants de 0 à 2 ans domiciliés dans le Bas-Rhin	25 000		25000	25000	15279	23 594	23055
		Nombre d'examens cliniques réalisés par des médecins de PMI pour les enfants de 0 à 2 ans	10 135		10000	10700	5840	11970	10795
		Nombre d'enfants de 0 à 2 ans ayant bénéficié d'un examen clinique réalisé par un médecin de PMI	4 750		5000	5000	2155	5 158	3816
		Part d'enfants 0 à 2 ans ayant bénéficié d'un examen clinique par un médecin de PMI	19%	Non fixé - crise COVID 19	20,0%	20%	0,141	21,80%	19,80%

Mesure	Objectif	Indicateur	Niveau des indicateurs en 2021 (diagnostic)	Niveau cible de l'objectif			Niveau d'atteinte de l'objectif		
				2020	2021	2022	2020	2021	2022
Engagement 2 : Sécuriser les parcours des enfants protégés et prévenir les ruptures									
Renforcer les CRIP	Renforcer les moyens, les ressources et la pluridisciplinarité des cellules de recueil des informations préoccupantes (CRIP) pour atteindre sur l'ensemble du territoire un délai maximal de trois mois par évaluation	Nombre d'IP entrantes	4 285		4520	4520		5752 (déclaration DREES)	5218
		Nombre d'IP évaluées	2652		2200	2200		1937 (déclaration DREES)	1587
		Nombre d'IP évaluées en moins de 3 mois	ND		ND	ND		ND	ND
		Nombre d'agents formés (TMS et cadres)	SO		Données non disponibles	Données non disponibles		164	250
		Déploiement des ressources RH	SO		2,5 ETP TS 1 ETP instructeur	3 ETP TMS 1 ETP instructeurs		1 ETP instructeur	2 ETP TS DASP + 1 ETP puér DSSPMI + 1 ETP instructeur à la CRIP
Objectif n° 7	Systématiser et renforcer les protocoles informations préoccupantes (IP)	Signature d'un nouveau protocole	SO		Production du protocole	Protocole signé		Bilan effectué	Protocole signé au niveau Alsace
		Nombre de réunions d'information	SO		5	5		3	ND
		Nombre d'actions de sensibilisation	SO		10	10		3	0
Créer un référentiel national de contrôle des lieux d'accueil Objectif n° 8	Systématiser un volet "maîtrise des risques" dans les schémas départementaux de protection de l'enfance incluant un plan de contrôle des établissements et services	Etablissement du calendrier du plan de contrôles	SO		SO	1		1	oui, au niveau Alsace
		Nombre de contrôles réalisés	SO		2	3		2	1
		Protocole signé et diffusé	SO		SO	1		SO	En cours
Garantir l'accompagnement de tous les enfants protégés en situation de handicap Objectif n° 9	Action n°9.1: créer un dispositif de répit, adossé à une structure médico-sociale, offrant un accompagnement éducatif renforcé et une prise en charge pédopsychiatrique pour des mineurs à double vulnérabilité	Lancement de l'appel à projet	SO		SO	1		SO	Réalisé
		Identification de la structure porteuse du projet	SO		SO	1		SO	Réalisé
		Date du premier accueil dans le dispositif	SO		SO	01/10/2021		SO	Non réalisé
		Nombre de jeunes accueillis au sein de la structure chaque année	SO		SO	15		SO	SO
		Recrutement complet de l'équipe	SO		SO	1		SO	Non réalisé
		Partenariats effectifs	SO		SO	2		SO	SO
		Création d'un support de sélection pour la commission d'admission	SO		SO	1		SO	SO
		Présentation d'un rapport d'activité annuel	SO		SO	Perspectives 2023		SO	SO
	Action 9.2 : Créer de façon conjointe ARS CeA, une unité de vie ouverte à l'année en IME, dédiée aux enfants confiés en situation de handicap	Effectivité de l'extension de l'ouverture de places en IME	SO		SO	1		SO	Non réalisé
		Nombre total d'accueil réalisés pendant les week-ends et vacances scolaires	SO		SO	364 journées		SO	SO
		Nombre d'enfants confiés différents concernés par an	SO		SO	5		SO	SO
		Profils des enfants pris en charge	SO		SO	données qualitatives		SO	SO
		Nombre et nature des actions conjointes mises en place, en lien avec les services de l'ASE	SO		SO	A définir		SO	SO
	Action n°9.3: Compléter l'offre d'une équipe mobile d'appui	Nombre de jeunes pris en charge par l'équipe	SO		SO	20		SO	ND
		Lieu de prise en charge principal	SO		SO	Cf rapport d'exécution		SO	Lieu d'accueil
Durée d'intervention de l'équipe mobile		SO		SO	ND		SO	ND	
Délai moyen entre le signalement et l'intervention effective		SO		SO	ND		SO	ND	
Nombre d'interventions pour le suivi de chaque enfant		SO		SO	ND		SO	ND	
Nombre de participants aux formations, informations par an		SO		SO	ND		SO	ND	
Bilan financier détaillé de l'activité		SO		SO	Cf rapport d'exécution		SO	ND	
Créer 600 nouvelles places d'accueil en fratries au niveau national à l'horizon 2022 Objectif n°18	Action n°12: Augmenter la capacité d'accueil des fratries dans le dispositif bas-rhinois	Date d'ouverture de la structure	SO		SO	1er septembre 2022		SO	21-oct-22
		Nombre d'enfants accueillis au 31 décembre de chaque année	SO		SO	10		SO	10

Mesure	Objectif	Indicateur	Niveau des indicateurs en 2021 (diagnostic)	Niveau cible de l'objectif			Niveau d'atteinte de l'objectif			
				2020	2021	2022	2020	2021	2022	
Diversifier l'offre en matière de protection de l'enfance à domicile Objectif n° 19	Action n°13: Création de postes de travail social "Aide à la parentalité"	Nombre de postes de TS parentalité déployés	SO		1,8 ETP	10,5 ETP		Recrutements lancés début 2022 6 postes pourvus au 1er trimestre 2022 dont -4 démarrent le 2 mai 2022 -1 démarre en septembre 2022 -1 en attente de la date de démarrage 4 postes en cours de recrutement	10	
		Nombre de familles accompagnées par les éducateurs à la parentalité dans les zones rurales et dans les QPV	SO		SO	25 à 35 familles		SO	82 familles	
		Nombre d'enfants accompagnés par les éducateurs à la parentalité dans les zones rurales et dans les QPV	SO		SO	35 à 45 enfants		SO	126 enfants	
		Nombre de familles accompagnées n'ayant pas souhaité poursuivre l'accompagnement	SO		SO	à définir		SO	12	
	Action n°14: Augmenter la capacité de prise en charge en Aide Educative à Domicile Renforcée afin de mieux répondre aux besoins de la population	Date d'ouverture des mesures supplémentaires	SO		SO	01/04/2022		SO	44873	
		Nombre de mesures prises en charge à chaque fin de mois	SO		SO	36		SO	35	
		Délai d'attente avant le démarrage des mesures	SO		SO	< à 3 mois		SO	0	
		Nombre de mesuers en attente	SO		SO	< à 15		SO	ND	
	Engagement 3 : Donner aux enfants les moyens d'agir et garantir leurs droits									
	Développer la participation des enfants et des jeunes Objectif n° 10	Systématiser la participation des enfants et des jeunes aux observatoires départementaux de la protection de l'enfance (ODPE)	Constitution du groupe d'enfants	SO		1	1		SO	Non réalisé
Nombre d'enfants participant à l'ODPE			0		0	3		SO	0	
Date des rencontres			SO		SO	Cf rapport d'exécution		SO	SO	
Contributions du groupe à la conférence stratégique			SO		SO	Cf rapport d'exécution		SO	SO	
Engagement 4 : Préparer leur avenir et sécuriser leur vie d'adulte										
Faciliter l'accès aux droits et l'accompagnement vers l'autonomie des anciens MNA Objectif n° 25	Renforcer l'offre d'accompagnement dédiée aux jeunes majeurs, notamment anciens MNA	Nombre de places ouvertes et occupées	SO		SO	30		SO	0	
Conditions pour y parvenir										
Repenser la gouvernance Objectif n° 11	Renforcer l'ODPE	Nombre de réunions de l'ODPE, conférence stratégique et comité technique	SO		1	2		2	1 + installation de l'observatoire alsacien	
		Nombre de points à l'ordre du jour concernant les données chiffrées	SO		SO	1		4	3	
		Actualisation des données chiffrées à l'échelle de la CeA	SO		SO	oui		oui	oui	

Légende
SO : Sans objet
ND : Non disponible